



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



RÉGION
***Nouvelle-
Aquitaine***

Webinaire du 23 avril 2026
16h-17h

Aide Identification et qualification fournisseurs

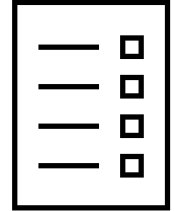
Informations techniques



- **Slides envoyées** à l'issue du webinar
- **Session questions/ réponses** à la fin de chaque partie



Ordre du jour



- **Contexte et enjeux du dispositif**
- **Présentation du dispositif**
- **Critères de sélection**
- **Exemples d'entreprises bénéficiaires**
- **Retour d'expérience sur les apports du dispositif**
- **Procédure de demande**



RÉGION
***Nouvelle-
Aquitaine***

Contexte et enjeux

Contexte et enjeux

Un dispositif « flash » en réaction aux crises d'approvisionnements ... :

- Lancé en juin **2021** dans le cadre du Plan de relance
- Encore d'actualité avec les tensions géopolitiques et économiques actuelles

⚠ **Crise du Détroit d'Ormuz** (20% du pétrole et GNL mondiaux y transite selon l'AIE) :

- **Tensions sur intrants** : aluminium, pétrochimie (polyéthylène, plastiques, polymères...); urée (480 à 550 dollars/tonne), soufre et ammoniac (engrais azotés)
- **Délais** d'approvisionnement allongés (entraînant mobilisation des stocks)
- **Hausse des coûts du transport maritime** (nouvelles routes, primes d'assurance)

Contexte et enjeux

... Aligné avec les priorités de la politique régionale :

- Diversification et sécurisation des achats : des chantiers prioritaires de la **feuille de route Néo Terra**
- Un programme régional « **IMPACT'ACHAT** » en déploiement pour les achats responsables





RÉGION
***Nouvelle-
Aquitaine***

Présentation du dispositif

Le dispositif :

Identifier et qualifier de nouveaux fournisseurs

DE-RISQUER

- ✓ Diminuer sa dépendance à un fournisseur
- ✓ Diminuer sa dépendance à un pays fournisseur à risque

DECARBONER

- ✓ Réduire son empreinte carbone
- ✓ Valoriser son engagement sociétal

DEVELOPPER SA COMPETITIVITE

- ✓ Travailler sa relation fournisseur
- ✓ Améliorer la qualité des intrants



Le dispositif

Actions accompagnées :

- Recherche de nouveaux fournisseurs **de proximité** (régional, voire national ou européen) ;
- Validation ou substitution d'une **nouvelle matière** ou d'un **nouveau produit** dans les procédés industriels (tests-laboratoires ou pilotes) ;
- Changements organisationnels au sein de l'entreprise engendrés par un changement de fournisseur ou de matière ;
- Constitution de stock tampons.

Cibles éligibles :

TPE, PME, Start-up, ETI de façon exceptionnelle



Le dispositif : les frais éligibles

- **Montant de subvention** : plafonné à **20 k€**
- Aide calculée sur la base d'un **taux maximal** :

45% pour les TPE
35% pour les PME
25% pour les ETI

- **Nature des dépenses éligibles** :

FRAIS DE PERSONNEL
ACHATS CONSOMMES OU INCORPORES
PRESTATIONS ET SOUS-TRAITANCE

Régime d'aide (applicable TPE PME):
Innovation d'organisation
Taux maximal de 50%

Dépenses exclues : labels, normes, transport, ...





RÉGION
***Nouvelle-
Aquitaine***

Critères de sélection

Les critères de sélection



- Critères d'éligibilité relatif à l'entreprise :

Statut	TPE, PME, ETI à titre exceptionnel *
Activité de transformation	L'entreprise doit exercer une activité économique qui implique de transformer des matières premières ou des produits semi-finis en biens de consommation ou d'équipement. (négoce exclu)

*start-up éligible

- Critères de sélection relatifs au projet :

Inscription dans nos filières prioritaires
Santé financière
Récurrence des aides
Effet de levier : Augmentation de la taille, du rythme ou de la portée du projet (vs en l'absence d'aide), capacité à porter financièrement le projet
Part des achats concernés (en volume ou en valeur) OU criticité de l'achat
Achat plus décarboné que l'achat initial
Origine géographique du projet d'achat
Inscription dans la stratégie RSE de l'entreprise

POINTS BONUS
Accès aux marchés
Augmentation des effectifs



))) Les filières prioritaires éligibles

- **Electronique**
- **Chimie-Matériaux**
- **Santé et Silver économie**
- **Industries nautiques et navales**
- **Aéronautique-spatial-défense**
- **Energie-Batteries-Hydrogène**
- **Construction durable**
- **Forêt-bois-papier**
- **Cuir-luxe-textile-métiers d'art**
- **Photonique-laser-hyperfréquences**
- **Agriculture-agroalimentaire et pêche**
- **Numérique**





« EFFET-LEVIER »

Les aides doivent inciter les bénéficiaires à modifier leur comportement et à renforcer le niveau de leurs activités de recherche-développement-innovation.

- En particulier, **l'augmentation de la taille du projet** qui correspond à l'augmentation du coût total du projet (sans diminution des dépenses du bénéficiaire par rapport à la même situation en l'absence d'aide) ;
- **augmentation des effectifs** participant aux activités de RDI ;
- **l'augmentation de la portée** est également citée : elle correspond à l'augmentation du nombre d'éléments constituant les résultats attendus du projet ; projet plus ambitieux, se caractérisant par une probabilité accrue de réaliser une avancée scientifique ou technologique ou par un risque d'échec plus important (notamment en raison du risque plus élevé associé au projet de recherche, au fait que le projet s'étale sur une longue durée et à l'incertitude quant à ses résultats) ;
- **l'augmentation du rythme du projet** : exécution du projet plus rapide qu'en l'absence de l'aide ; mais aussi l'augmentation du montant total affecté à la RDI : augmentation des dépenses totales affectées à la RDI par le bénéficiaire de l'aide ; modification apportée au budget prévu pour le projet sans diminution équivalente du budget consacré à d'autres projets ; augmentation des dépenses consacrées à la RDI par le bénéficiaire de l'aide par rapport au chiffre d'affaires total.

Si au moins un de ces éléments peut être démontré, la Commission, compte tenu du comportement normal d'une entreprise du secteur en cause, considérera généralement que le projet d'aide a un effet d'incitation.





RÉGION
***Nouvelle-
Aquitaine***

Des questions ?



RÉGION
***Nouvelle-
Aquitaine***

Témoignage entreprise

Kamax Innovative system



REPLAY



RBX CREATIONS (17)

ACTIVITE	Entreprise spécialisée dans les matières textiles, détenant un savoir-faire particulier sur la cellulose à partir de chanvre.
PROJET	<ul style="list-style-type: none">- Recherche et validation de fournisseurs de biomasses agricoles alternatives (miscanthus, bambou, roseau, ortie ...) dont les méthodes de production sont respectueuses des écosystèmes naturels- Constitution de stocks tampons
MONTANT	6 903 € (voté 17/03/2025) Nature de dépenses : frais de personnel et pré-tests
RESULTAT	<ul style="list-style-type: none">- Sources alternatives de biomasse identifiées- Renforcement du réseau d'acteurs de la filière régionale- Meilleure analyse des freins techniques, économiques et logistiques à une diversification des approvisionnements.



RÉGION
***Nouvelle-
Aquitaine***

Des questions ?



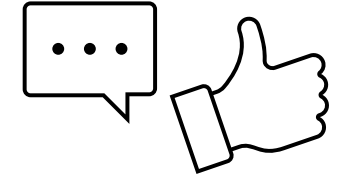
RÉGION
***Nouvelle-
Aquitaine***

Retours d'expériences du dispositif

Les bénéficiaires interrogés

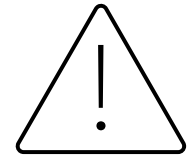
Société	Secteur
RENOFASS	Revêtement de façade (microbilles céramiques)
INERGYS	Génératrice d'éolienne
CARBON WATERS	Nanomatériaux avancés pour l'industrie
FLEX ON	Etriers d'équitation
KAMAX	Dispositif d'imagerie polarimétrique (application industrie cosmétique)
AMBELYS	Emballages

Les atouts du dispositif



- ✓ **Cadrage de projet** : méthode, calendrier, priorisation des actions, accélération de la réflexion
- ✓ **Monter en compétence**
- ✓ **Découverte de partenaires locaux**
- ✓ **Durée et montant adéquats** pour la recherche d'un fournisseur
- ✓ **Procédures administratives légères**

Les conditions de réussite



- Ne pas créer une nouvelle dépendance à 1 fournisseur
- Point d'attention sur le sourcing du fournisseur lui-même
- Ne pas sous-estimer le temps de recherche de fournisseur / test de la solution

ET SI...

✓ Vous vous demandez:

- Ai-je besoin de nouveaux fournisseurs ?
- Ai-je besoin de valider ou substituer une nouvelle matière dans vos procédés industriels (tests laboratoire, pilotes) ?
- Ai-je besoin de concevoir et de réfléchir à une nouvelle organisation au sein de l'entreprise ?

✓ Alors ce dispositif est fait pour vous !



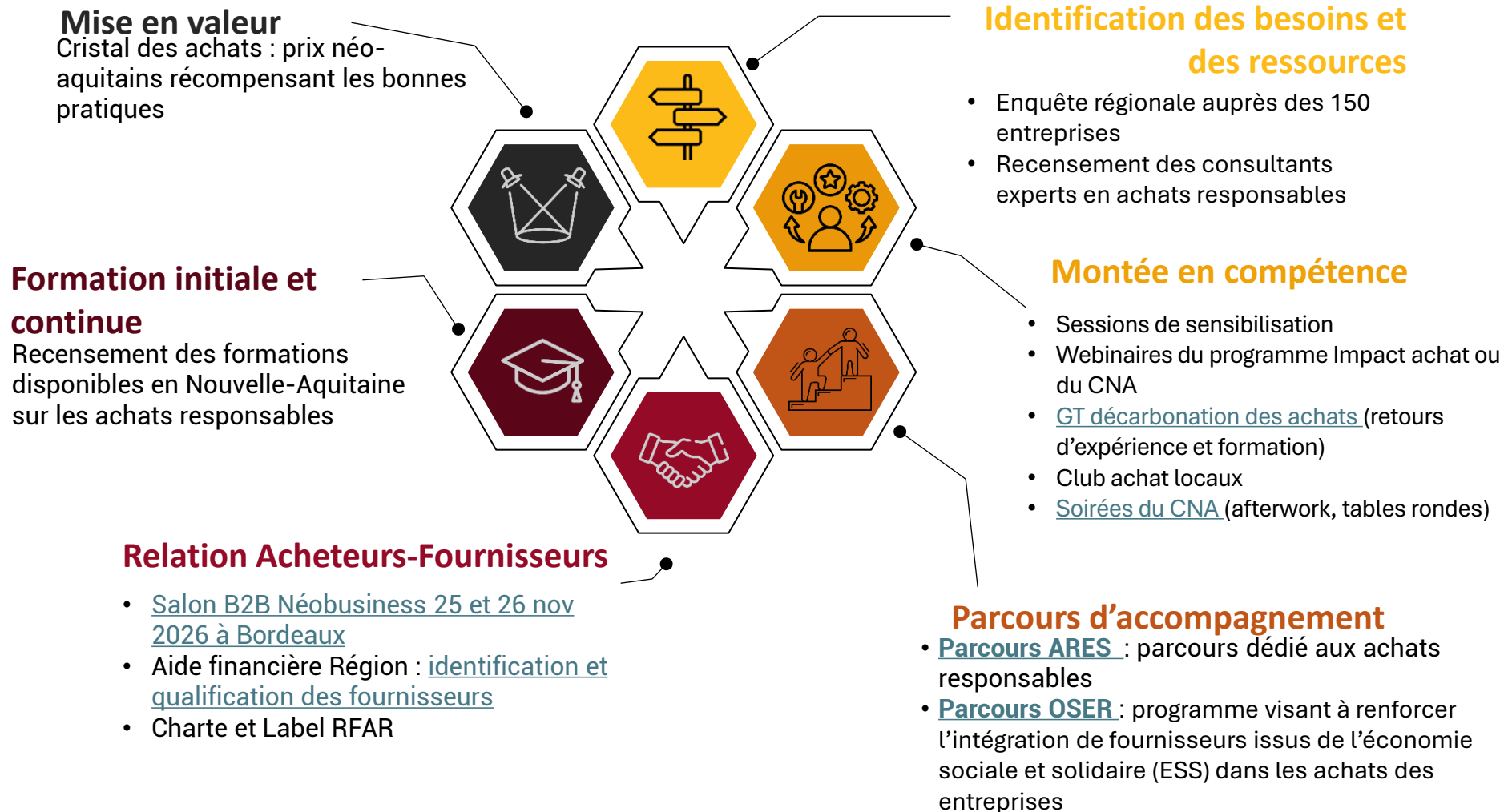
Procédure

- **Consultez le dispositif** : Accessible sur le [Guide des Aides](#) + le support du webinaire
- **Partagez-nous votre projet / vos questions** : approvisionnements@nouvelle-aquitaine.fr
- **2 dates de relève** : 15 juin 2026 et 13 juillet 2026
- **Commissions permanentes visées** : 28 septembre 2026 et 16 novembre 2026



Merci d'anticiper vos demandes et de nous contacter dès à présent pour échanger sur votre projet.

Programme Impact'Achat



1 gouvernance régionale

1 page dédiée
www.recita.org

1 page linked in
[Neobusiness/ImpactAchat](#)

Contactez
Gaëlle RABOYEAU :
g.raboyeau@adi-na.fr





RÉGION
***Nouvelle-
Aquitaine***

Merci !